

Le rôle politique du citoyen : voter et participer en CM2 : leçon, exercices et évaluation



CM2

Difficulté ★★★



30 min

Objectif : Le rôle politique du citoyen : voter et participer

Fiche élève

Prénom :

Date :

Compétence visée (programme) : Connaître le rôle politique des citoyennes et des citoyens : participer à la vie politique du pays et à l'évolution des institutions (découverte des procédures générales d'élaboration de la loi)



Nova te résume l'essentiel

- ▶ Nova te le rappelle : voter permet aux citoyennes et aux citoyens de choisir des personnes qui les représentent.
- ▶ Une élection sert à désigner des représentants, par exemple le maire ou le président de la République.
- ▶ Une loi est proposée, discutée, votée puis publiée avant de pouvoir s'appliquer à toutes et tous.

La leçon

Être citoyen, c'est participer

Dans une démocratie, le pouvoir appartient aux citoyennes et aux citoyens. Ils ne prennent pas toutes les décisions eux-mêmes, car le pays compte beaucoup d'habitants et les sujets sont nombreux. Ils choisissent donc des personnes pour les représenter et décider en leur nom. Participer à la vie politique, c'est s'intéresser à ce qui concerne la vie de tous : les règles communes, les écoles, les transports, la protection de l'environnement ou la sécurité. Une citoyenne ou un citoyen adulte peut voter lors d'une élection. Il peut aussi échanger des idées, s'informer, respecter les opinions différentes et participer à une association, à une réunion publique ou à une consultation organisée par une commune. Toi aussi, tu peux déjà participer à la vie collective : exprime une idée avec respect, écoute les autres, propose une amélioration pour l'école et prends part à une décision de classe. Tu ne votes pas encore aux élections nationales, mais tu apprends à devenir un citoyen attentif et responsable. Nova te conseille de toujours distinguer ton avis personnel d'une information vérifiée : les deux sont utiles, mais ils ne se remplacent pas.

Des mots importants

Citoyen ou citoyenne : personne qui possède la nationalité française et qui a des droits et des devoirs.
 Électeur ou électrice : citoyenne ou citoyen qui peut voter. En France, il faut notamment avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales (le fichier officiel qui recense les personnes autorisées à voter dans leur commune) et avoir ses droits civiques (le droit de voter et d'être élu ; la justice peut le retirer dans de rares cas). Élection : moment où les électeurs choisissent des représentants en déposant un bulletin dans une urne ou en utilisant un autre moyen prévu par la loi. Candidat ou candidate : personne qui se présente pour être élue. Représentant : personne choisie pour agir et décider au nom des citoyens.

Pourquoi organise-t-on des élections ?

Élection	Qui vote ?	Qui est choisi ?	À quoi cela sert-il ?
Élection municipale	Les électeurs de la commune	Les conseillers municipaux ; ils élisent ensuite le maire	Décider et agir pour la commune : équipements, rues, services locaux et projets municipaux
Élection présidentielle	Les électeurs français	Le président de la République	Choisir la personne qui exerce les fonctions de président de la République
Élections législatives	Les électeurs de chaque circonscription (une portion du territoire découpée pour l'élection)	Les députés	Choisir des représentants qui siègent à l'Assemblée nationale et participent au vote des lois

Le vote : un choix libre et secret

Le vote est un droit essentiel des citoyens adultes. Il permet à chacun d'exprimer son choix de manière égale : chaque électeur dispose d'une voix. Le vote est aussi secret. Personne ne doit obliger un électeur à dire pour qui il a voté, ni lui imposer un choix. Dans un bureau de vote, l'électeur prend les bulletins des candidats, passe dans l'isoloir pour préparer son choix sans être regardé, glisse un bulletin dans une enveloppe, puis dépose l'enveloppe dans l'urne. Il signe ensuite la liste d'émargement (le registre où chaque électeur signe pour prouver qu'il a voté). À la fin du vote, les bulletins sont comptés : c'est le dépouillement. Les résultats permettent de savoir quel candidat ou quelle liste a été choisi selon les règles de l'élection. Voter ne signifie pas seulement préférer une personne. Avant de voter, il faut chercher des informations, comparer des projets et écouter plusieurs points de vue. Une démocratie a besoin de citoyens libres de réfléchir, même lorsqu'ils ne sont pas d'accord.

Prépare-toi à comprendre une élection

- Repère le territoire concerné. Une élection municipale concerne une commune ; une élection présidentielle concerne l'ensemble du pays.
- Identifie les électeurs. Demande-toi qui a le droit de voter dans cette élection.
- Observe les candidats ou les listes. Une liste présente plusieurs personnes qui souhaitent être élues ensemble.
- Compare les idées. Lis ou écoute plusieurs propositions avant de former ton avis.
- Respecte le secret du vote. Le choix de chaque électeur lui appartient.
- Lis les résultats avec précision. Les électeurs ont choisi des représentants ; ces représentants devront ensuite agir dans le cadre de leurs fonctions.

Participer ne se limite pas à voter

Entre deux élections, les citoyens peuvent continuer à participer à la vie démocratique. Ils peuvent écrire à un élu, assister à une réunion publique, donner leur avis lors d'une consultation, signer une pétition ou s'engager dans une association. Une pétition est un texte par lequel plusieurs personnes demandent une action ou expriment une idée. Elle permet de faire connaître une préoccupation, mais elle ne remplace pas une élection ni le vote d'une loi. Les élus doivent ensuite étudier les demandes et prendre leurs décisions dans le respect des règles. Participer demande aussi de savoir dialoguer. Tu peux défendre une idée sans te moquer de quelqu'un qui pense autrement. Tu peux changer d'avis après avoir entendu un argument solide. Dans la vie de l'école, un débat peut aider à choisir un projet ou à résoudre un problème. Écoute, prends la parole à ton tour, explique ton point de vue et cherche une solution juste pour le groupe. Nova te souffle une règle utile : participer, ce n'est pas parler le plus fort ; c'est aider le groupe à mieux décider.

Ne confonds pas voter, élire et être élu

Voter, c'est choisir en déposant un bulletin. Élire, c'est choisir une personne ou une liste grâce aux votes. Être élu, c'est avoir reçu le choix des électeurs et exercer une fonction de représentant. Par exemple, les électeurs votent lors des élections municipales. Ils élisent des conseillers municipaux. Ces conseillers municipaux élisent ensuite le maire.

D'où vient une loi ?

Une loi est une règle importante qui s'applique dans le pays. Elle organise la vie commune et protège des droits. Une loi ne naît pas d'une seule idée écrite puis appliquée immédiatement. Son élaboration suit plusieurs étapes. Le texte peut être proposé par le Gouvernement : on parle alors d'un projet de loi. Il peut aussi être proposé par un député ou un sénateur : on parle alors d'une proposition de loi. Le Parlement examine les textes de loi. Le Parlement est composé de l'Assemblée nationale, où siègent les députés, et du Sénat, où siègent les sénateurs. Les représentants discutent le texte, peuvent proposer des changements et votent. Le même texte doit être examiné par les deux assemblées. Lorsque le texte est adopté selon la procédure prévue, il devient une loi après sa promulgation par le président de la République. La promulgation est l'acte qui confirme que la loi existe. Enfin, la loi est publiée afin que chacun puisse la connaître. Certaines lois demandent ensuite des précisions pour être appliquées, mais leur parcours commence toujours par un texte discuté et voté.

Pour mieux comprendre ces mots compliqués

Promulguer, c'est un peu comme signer officiellement un document : le président de la République confirme que la loi existe vraiment et qu'elle doit être respectée. Projet de loi : texte proposé par le Gouvernement. Proposition de loi : texte proposé par un député ou un sénateur. Circonscription : un secteur du territoire découpé pour organiser une élection, par exemple pour élire un député. Listes électorales : le fichier officiel où sont inscrites les personnes qui ont le droit de voter. Droits civiques : les droits qui permettent de voter et d'être élu.

Suis le parcours simplifié d'une loi

Étape	Ce qui se passe	Personnes ou institutions concernées
1. Une idée devient un texte	Un projet de loi ou une proposition de loi est rédigé.	Le Gouvernement, un député ou un sénateur
2. Le texte est examiné et discuté	Des parlementaires lisent, discutent et peuvent proposer des modifications.	Députés et sénateurs
3. Le texte est voté	L'Assemblée nationale et le Sénat votent le texte selon la procédure prévue.	Le Parlement
4. La loi est promulguée	Le président de la République confirme l'existence de la loi.	Le président de la République
5. La loi est publiée	Le texte devient connu et peut s'appliquer.	Les citoyens et les institutions

Retiens l'essentiel avec Nova

- Une élection sert à choisir des représentants.
- Les citoyens adultes votent librement et leur vote est secret.
- Les élus représentent les citoyens et prennent des décisions dans le cadre de leurs fonctions.
- Le Parlement examine et discute un texte de loi avant de le voter.

- Une loi est proposée, examinée et discutée, votée, promulguée puis publiée.
- Respecte les opinions différentes : débattre aide à construire des décisions communes.

Exemples résolus

Comprendre une élection municipale

Énoncé. Dans une commune, les habitants adultes vont voter pour choisir leurs représentants locaux. Explique à quoi sert cette élection.

1. Repère le territoire : il s'agit d'une commune.
2. Cherche quels représentants sont concernés : les électeurs choisissent des conseillers municipaux.
3. Ajoute le rôle de ces représentants : ils participent aux décisions concernant la vie de la commune.
4. Précise que les conseillers municipaux élisent ensuite le maire.

Résultat : Une élection municipale sert à choisir des conseillers municipaux qui représentent les habitants de la commune. Ces conseillers élisent ensuite le maire et participent aux décisions locales.

Remettre le parcours d'une loi dans l'ordre

Énoncé. Replace ces actions dans l'ordre : publication de la loi ; discussion et vote au Parlement ; proposition d'un texte ; promulgation.

1. Commence par la création d'un texte : une loi doit d'abord être proposée.
2. Place ensuite l'étude et le vote : le Parlement discute le texte et le vote.
3. Ajoute la promulgation : le président de la République confirme l'existence de la loi.
4. Termine par la publication : la loi est alors portée à la connaissance de tous.

Résultat : Proposition d'un texte → discussion et vote au Parlement → promulgation → publication de la loi.

Mes exercices

1 ★ Les mots du vote ★★★

Relie chaque mot à sa définition.

1. Électeur
2. Candidat
3. Urne

2 ★ Vrai ou faux ? ★★★

Indique si chaque phrase est vraie ou fausse.

1. Une élection sert à choisir des représentants.
2. Le vote doit être connu de tous.
3. Les citoyens peuvent participer autrement qu'en votant.

3 ★ Choisir la bonne élection ★★★

Choisis l'élection qui convient à chaque situation.

1. Les électeurs d'une commune choisissent des conseillers municipaux.
2. Les électeurs français choisissent le président de la République.
3. Les électeurs choisissent des députés.

4 ★★ Compléter le chemin de l'élection municipale ★★★

Complète les cases du schéma avec les mots électeurs, conseillers municipaux et maire.

1. [case 1] → choisissent → [case 2] → élisent ensuite → [case 3]

5 ★★ Le parcours d'une loi ★★★

Numérote les étapes dans l'ordre, de 1 à 5.

1. Publication de la loi ; proposition d'un texte ; promulgation ; discussion et vote au Parlement ; examen du texte.

6 ★★ Associer les rôles ★★★

Associe chaque personne ou institution à son rôle.

1. Parlement
2. Président de la République
3. Citoyens adultes électeurs

7 ★★★★★ Expliquer un principe démocratique ★★★

Explique pourquoi le vote est secret.

Rédige deux phrases pour expliquer l'utilité du secret du vote.

8 ★★★★★ Participer avec respect ★★★

Rédige une proposition pour améliorer la vie collective et explique comment tu la présenterais.

Choisis un sujet concernant l'école ou la commune.

Évaluation

Réponds aux questions en utilisant le vocabulaire de la leçon et des phrases complètes quand cela est demandé.

Barème : 20 points

1. Explique à quoi sert une élection. / 3
2. Indique qui les électeurs choisissent lors d'une élection municipale. / 2
3. Explique ensuite comment le maire est choisi. / 2
4. Cite deux caractéristiques importantes du vote. / 3
5. Remets dans l'ordre : publication, vote au Parlement, promulgation, proposition d'un texte. / 4
6. Explique le rôle du Parlement dans le parcours d'une loi. / 3
7. Donne une manière de participer à la vie collective sans voter et justifie ta réponse. / 3

Les astuces de Nova



La chaîne du maire

Nova branche les flèches dans le bon ordre : électeurs → conseillers municipaux → maire. Si tu gardes cette chaîne en tête, tu ne confondras plus les rôles.



Les cinq portes de la loi

Imagine cinq portes à franchir : proposer, examiner et discuter, voter, promulguer, publier. Une loi ne passe pas directement de la première à la dernière porte.



Le vote secret

Nova te rappelle que l'isoloir protège le choix de chacun. Un vote libre est un vote que personne ne peut imposer.